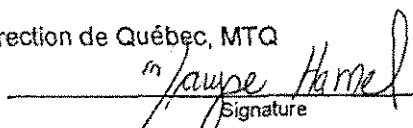




DA38.6

242

Projet de réaménagement de la route 367
entre Saint-Augustin-de-Desmaures et
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
St-Augustin-de-Desmaures 6211-06-106

Date	Le mercredi, 20 janvier 1999 à 9 h 00	
Endroit	5353, boul. Pierre-Bertrand, Grande salle de réunion	
Rédigé par	Maryse Hamel, Service des inventaires et du plan, Direction de Québec, MTQ	
	 Signature	

Objet	Projet de réaménagement / Route 367 à Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier	
But	Première rencontre du Comité technique	

Étaient Présents	Saint-Augustin-de-Desmaures	
	M. Pierre Boulanger	
	M. René Hardy	
	Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier	
	M. Martin Carreau	
	M. Pascal Bérubé	
	MRC de La Jacques-Cartier	
	M. Claude Hallé	
	M. Claude Langlois	
	Ministère des Transports	
	M. Daniel Houle	
	M. Yves Julien	
	Mme Maryse Hamel	

Copie à	M.	Personnes présentes	
	M.	Marcel Corriveau, maire	Municipalité Saint-Augustin-de-Desmaures
	M.	Jacques Marcotte, maire	Municipalité Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
	M.	Gilles Landry, maire	Municipalité de Fossambault
	M.	Luc Bergeron, directeur par intérim	MTQ, Direction de Québec
M.	Gilles Sawyer, chef du service par intérim	MTQ, Service des inventaires et du plan	

NOTE: Si l'on croit que ce compte rendu est imprécis ou incomplet, prière d'en aviser le signataire qui effectuera les corrections qui s'imposent

Objet : Projet de réaménagement / Route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>1. MOT DE BIENVENUE</p> <p>Mme Hamel souhaite la bienvenue aux participants et chacun se présente.</p> <p>Elle rappelle aux participants que la Direction de Québec du MTQ, a proposé aux intervenants de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, lors d'une rencontre le 26 novembre dernier, d'associer les intervenants concernés par le projet (sécurité et fonctionnalité de la route) à la démarche d'analyse. Ces derniers ont accepté la démarche.</p> <p>Un comité directeur conjoint (MTQ, MRC de La Jacques-Cartier, municipalités de Saint-Augustin-de-Desmaures et de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier) sous la présidence de M. Desmeules sera formé. M. Marcel Corriveau en fera partie. Les autres représentants de la MRC et de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier devraient être avisés prochainement. La première rencontre est prévue pour le 23 mars 1999.</p> <p>Parallèlement, un comité technique conjoint a été créé. Il a pour but de préciser la problématique et les solutions et faire des recommandations au comité directeur. La première rencontre vise à présenter l'état d'avancement du projet et convenir des prochaines étapes.</p> <p>M. Claude Hallé propose d'associer au comité conjoint les intervenants de la CUQ.</p> <p>M. Boulanger doit les contacter à ce sujet pour convenir de leur participation à la prochaine rencontre. Mentionnons que la CUQ est actuellement en processus de révision de son schéma d'aménagement. Par conséquent, si des propositions sont retenues pour limiter le développement, la CUQ devra y être associée (ex. : restructuration des îlots déstructurés dans la MRC).</p> <p>2. DÉMARCHE D'ANALYSE</p> <p>Maryse Hamel indique aux participants que la Direction de Québec a complété la version préliminaire de l'étude d'opportunité de la route 367 entre la fin de l'autoroute 40 à Saint-Augustin-de-Desmaures et la rue Jolicoeur à Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier (entrée sud de la partie urbaine de la municipalité).</p> <p>Elle présente les résultats préliminaires. Il s'agit de vérifier avec les intervenants concernés si la problématique a été bien cernée et si des éléments devraient être corrigés ou ajoutés.</p> <p>La Direction de Québec voudrait impliquer les participants dans le processus d'analyse des solutions et ce, pour l'ensemble de la zone d'étude tant pour les interventions sur la route (variantes à analyser) que pour celles touchant l'aménagement du territoire.</p>	<p>Henri Desmeules</p> <p>M. Boulanger 10 février 1999</p> <p>Participants Prochaines rencontres 10 février et 10 mars 1999</p>

Objet : Projet de réaménagement / Route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>3. RÉSUMÉ DE LA PROBLÉMATIQUE ET NÉCESSITÉ D'INTERVENTION</p> <p>L'analyse a porté sur les caractéristiques du milieu (population, ménage, secteur économique, affectation du sol, utilisation du sol : accès et type, potentiel de développement). Les caractéristiques de la circulation, la géométrie de la route et de la sécurité ont ensuite été examinées.</p> <p>Des figures sont présentées pour résumer chacune des caractéristiques et des détails dont donnés pour faire ressortir la problématique de la route 367 dans Saint-Augustin-de-Desmaures. Les principaux éléments à retenir sont (voir notes et figures remises aux participants pour plus de détails) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La localisation à proximité de la Communauté urbaine de Québec et l'accessibilité aux grands centres par l'autoroute 40. ➤ La double vocation de la route : des déplacements pendulaires pour les motifs de travail ou étude (débits élevés à la pointe du matin) et des débits relativement élevés sur les principales collectrices ainsi que des déplacements de desserte régionale et vers les principaux sites récréatifs et de villégiature (débits élevés pour les déplacements de fin de semaine). ➤ La réglementation d'urbanisme des municipalités permettant le développement résidentiel et dans certains cas commercial (secteur important localisé dans la zone agricole pour Saint-Augustin-de-Desmaures). ➤ Le nombre élevé d'accès résidentiels et ce, principalement dans le secteur de Saint-Augustin-de-Desmaures. Plusieurs terrains vacants de plus grande superficie à Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier. ➤ La localisation de certains commerces dans des secteurs problématiques (courbes, accès non délimités). ➤ La desserte par transport scolaire rendue difficile dans ces conditions (accès, vitesse, géométrie de la route). ➤ Les possibilités de dépassement déficientes dans la zone d'étude et ce, particulièrement en direction nord. ➤ Le transport lourd (surtout camions à 1 unité) bien que moins important que celui observé en moyenne sur les routes de même catégorie dans la région de Québec est tout de même un facteur important à considérer. ➤ La circulation difficile des cyclistes dans le secteur (vitesse, géométrie de la route) compliquée par l'absence d'accotements. 	

Objet : Projet de réaménagement / Route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>➤ Des caractéristiques géométriques observées en dessous des standards pour une route de cette catégorie (section en travers : accotements, nombre de voies, courbes, pentes et profils déficients à plusieurs points) entre la fin de l'autoroute 40 et la route du Grand-Capsa et dans le secteur des rues Laurentiennes (correction de profil).</p> <p>➤ De la géométrie de certaines intersections, particulièrement celle du Rang des Mines, des quatrièmes rangs Est et Ouest, du Chemin Notre-Dame, du Rang Petit-Capsa et de la route Grand-Capsa.</p> <p>➤ Du nombre important d'accidents relevés principalement dans les sections de route où des déficiences géométriques sont observées et à certaines intersections dont celle du Rang des Mines.</p> <p>Pour leur compréhension de l'analyse des accidents, les participants voudraient obtenir les définitions suivantes : taux d'accidents, taux critique, (une copie des définitions est annexée au compte rendu).</p> <p>L'analyse de la problématique a permis de cerner les objectifs d'intervention et de proposer des avenues de solution visant à : améliorer la sécurité sur la route 367, maintenir la fonctionnalité et gérer et diminuer les accès à la route. Pour atteindre ce dernier objectif, certaines mesures peuvent être prises en ce qui concerne l'aménagement du territoire (modification de la réglementation d'urbanisme : usages, frontage et marge de recul, normalisation des accès, diminution du nombre d'accès directs à la route, etc.). La collaboration des municipalités de Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier ainsi que de la MRC de La Jacques-Cartier et la CUQ est essentielle pour bien gérer ce corridor routier. Les travaux du comité conjoint devraient permettre de préciser ces aspects.</p> <p>4. PROPOSITIONS D'INTERVENTION</p> <p>Sur la base des relevés et analyses effectués, les intervenants de la Direction de Québec ont identifié un certain nombre de propositions d'intervention sur la route et concernant l'aménagement du territoire (voir document remis aux participants pour plus de détails).</p> <p>Pour la poursuite de l'analyse, la zone d'étude est divisée en 3 secteurs :</p> <p>➤ Entre la fin de l'autoroute 40 et la voie ferrée ;</p> <p>➤ Entre la voie ferrée et la route du Grand-Capsa ;</p> <p>➤ Entre la route du Grand-Capsa et la rue Jolicoeur.</p> <p>Des mesures plus précises sont présentées pour le premier secteur. Ces interventions permettraient d'améliorer la sécurité à court terme. Yves Julien montre aux participants un plan préliminaire des mesures proposées. Une rencontre est prévue avec les intervenants de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures le 29 janvier p.m. pour préciser certains aspects.</p>	<p>Daniel Houle En annexe</p>

Objet : Projet de réaménagement / Route 367

Détails	Action à prendre par Délai
<p>Pour le secteur entre la voie ferrée et la route du Grand-Capsa, compte tenu de la combinaison de plusieurs problèmes (accès, géométrie de la route, accidents, etc.), 7 variantes d'intervention sur la route sont proposées, dont le contournement d'une partie ou de tout le secteur. Un plan est remis à chacun des participants où sont indiquées les variantes de A à G. Une description sommaire de chacune est également remise aux participants (voir documents de travail pour plus de détails).</p> <p>Les propositions d'interventions concernant l'aménagement du territoire sont moins détaillées ; elles seraient plus ou moins restrictives selon les problèmes identifiés et les possibilités. Ainsi, si une variable de contournement est retenue, des non-accès seraient imposés le long de la route. Sinon, d'autres mesures seraient privilégiées : remise aux normes des accès, mesures de frontage, marge de recul, superficie minimale, limiter les usages, etc.).</p> <p>Enfin, entre la route du Grand-Capsa et la rue Jolicoeur, la gestion du corridor routier serait privilégiée. L'exemple des mesures du projet-pilote de Stoneham-et-Tewkesbury est remis aux participants comme base de comparaison (150 mètres de frontage, marge de recul, superficie minimale, limiter le développement résidentiel, PIIA.).</p> <p>M. Martin Carreau, de la municipalité de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier, doit vérifier quel serait l'impact d'imposer de telles mesures aux abords de la route 367 dans Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier.</p> <p>M. Carreau indique aux participants que la nouvelle zone industrielle de Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier devra être considérée dans l'analyse.</p> <p><u>Prochaines étapes</u></p> <p>Une proposition de 6 critères d'analyse est présentée aux participants par Maryse Hamel. Des corrections sont apportées (voir copie corrigée en annexe) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ajouter le critère «Impacts sur le milieu» / Le milieu forestier et impact sonore. ➤ Ajouter le critère «Impact du développement sur le projet» / Parc industriel, vocation future (ex. : Duchesnay, autres, etc.). <p>Mme Hamel explique aux participants que compte tenu de la double vocation de la route 367, de navettage et de desserte régionale, et que les choix d'interventions en amont ont une influence sur la fonctionnalité de la route, la Direction de Québec a choisi d'associer à la démarche d'analyse des représentants de la MRC de La Jacques-Cartier et de la municipalité de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.</p> <p>Les participants conviennent de regarder les propositions d'intervention sur la route et concernant l'aménagement du territoire en fonction des critères identifiés.</p>	<p>Martin Carreau</p> <p>Version révisée 99-03-29</p> <p>Participants Prochaine rencontre 10 février 1999</p>

